

Résumé en Français

Cette thèse constitue une contribution à la morphophonologie des formes nominales dans les langues sudarabiques modernes – principalement le mehri (oriental), auquel des comparaisons avec d'autres langues sudarabiques modernes (principalement le jibbali/shehri) ont été ajoutées tout au long du travail. L'un des objectifs principaux de cette thèse est de définir l'ensemble des schèmes nominaux sous-jacents en mehri. Le deuxième objectif principal est d'évaluer l'application de certains effets phonologiques – précédemment décrits sur la base du système verbal – dans le domaine nominal et de discuter de certaines caractéristiques particulières au domaine nominal.

Dans la section I, outre quelques informations générales sur les langues sudarabiques modernes et la constitution de la base empirique de cette thèse, je présente les principaux phénomènes phonologiques à l'œuvre en mehri d'Oman. Dans la section II, les schèmes nominaux ont été regroupés en fonction de la position de la voyelle accentuée dans la base nominale et de la présence d'affixes, puis analysés selon une structure fixe, avec une attention particulière portée aux effets phonologiques décrits précédemment. La section III traite de questions liées aux catégories nominales telles que le singulier *vs* pluriel, la formation du duel, des noms verbaux et des adjectifs. De plus, des particularités phonologiques sont abordées, notamment une discussion sur l'adaptation phonologique des emprunts arabes.

Section II – Schèmes nominaux

Cv:CəC

Les schèmes nominaux du type *Cv:CəC* sont attestés principalement pour les formes au masculin singulier et présentent toutes les qualités vocaliques accentuées a priori possibles, à l'exception de /u/. Néanmoins, les attestations de *CɪCəC* sont très rares. Comme cela a été noté précédemment dans Dufour (2017), les consonnes 'idle glottis' en tant que R2 et R3 font défaut, alors qu'un grand nombre de formes présentant une sonante en tant que R3 peuvent être trouvées, dont certaines pourraient représenter un schème paradigmatique de type *CvCC*. Je propose que, pour un certain nombre d'items du type *CōCəC*, la voyelle accentuée réalise un infixé consonantique sous-jacent, vraisemblablement /ʔ/. L'argument principal repose sur l'observation que l'accent ne change pas de place dans la forme au féminin singulier correspondante. Un autre argument en ce sens est basé sur le fait que, dans ces formes, le [ō] de surface semble d'être emprunté à l'arabe /ā/. Or, les voyelles longues de l'arabe ne sont pas adaptées comme de simples voyelles, mais plutôt comme des séquences /vC/ : /vy/ pour /ī/ de l'arabe, /vw/ pour /ū/ de l'arabe et /oʔ/ pour /ā/ de l'arabe. En plus de *CōCəC* contenant un /ʔ/ sous-jacent et correspondant à *CāCiC* de l'arabe, d'autres attestations de *CōCəC* existent également. Une partie d'entre elles peut être identifiée comme ayant le schème paradigmatique *CoCC* avec une sonante comme R3. Enfin un troisième groupe (moins nombreux) de formes existe où aucun /ʔ/ sous-jacent ne peut être posé pour la voyelle accentuée et où la voyelle non accentuée entre R2 et R3 doit être présumée d'être paradigmatique.

CayCəC / CawCəC

On peut a priori s'attendre à ce que les formes de surface du type *CayCəC* et *CawCəC* soient des réalisations de /CíCəC/ sous-jacent présentant une consonne abaissante comme R1 (et moins probablement /CúCəC/ en raison du manque d'attestations claires de ce schème) ou bien de formes présentant un glide sous-jacent entre R1 et R2. La plupart des attestations de *CayCəC*, mais pas toutes, sont des noms verbaux du thème de base, tandis que les quelques attestations de *CawCəC* sont en grande partie des formes plurielles. Contrairement aux attestations du type *Cv:CəC*, les noms verbaux du type *CayCəC* présentent des consonnes 'idle glottis' comme R2 et R3. De plus, aucune attestation de type III-w présentant une séquence finale -əw ([-əw] ou [-u]) n'a été trouvée, comme l'a noté Dufour (2017), ce qui pourrait représenter un exemple de neutralisation finale des glides.

CvCC

La plupart des schèmes de type *CvCC* sont attestés avec *v = a*, auxquels s'ajoute une minorité d'items de forme *CəCC*. Les formes en question sont généralement au masculin singulier. Comme on pouvait s'y attendre, presque aucune sonante n'est attestée comme R3, les rares contre-exemples étant en grande partie des arabismes (apparemment non adaptés). Une exception notable au manque de sonantes comme R3 concerne les formes à R2 = glide : dans ce cas, les sonantes en R3 sont fréquemment attestées. Certaines attestations de *CvCC* présentant des consonnes 'idle glottis' comme R2 et R3 pourraient être considérées comme paradigmatiques *Cv:CəC* (voir Dufour 2017), bien que le nombre exact ne puisse pas être vérifié empiriquement, de la même manière que c'est le cas pour le paradigmatique *CvCC* avec R3 = sonante, faisant surface comme *Cv:CəC*. Les réflexes des formes avec R2 = ζ ne sont pas clairs, il semblerait que *CāC* et *CēC* correspondent à *CəCC*, bien que plus d'exemples seraient nécessaires pour vérifier cette hypothèse. Quant aux formes avec R3 = ζ , quelques exemples du type de surface *CaC?* existent dans le ML (Johnstone 1987), ce qui impliquerait que dans ces cas / ζ / apparaît en surface sous la forme [?], bien que ces exemples devraient être vérifiés. En ce qui concerne les attestations (putatives) des items avec R2=?, il semble difficile de savoir d'un point de vue synchronique si leurs réflexes putatifs *CōC* et *CāC* sont sous-jacents de type /Có?C/ ou /CóC/.

Les schèmes de type *CəCC* présentent une particularité notable : dans cette classe les racines bilitères sont majoritaires. Les formes dérivées d'une racine trilitère sont, pour la plupart, des arabismes non intégrés. Les raisons de cette distribution particulière ne semblent pas claires. On pourrait a priori s'attendre à ce que les attestations de *CaCC* contiennent des /e/ et /o/ sous-jacents entre R1 et R2, bien que ce point ne puisse pas être vérifié empiriquement. De plus, outre le fait qu'il n'y a pas de voyelle de surface entre R2 et R3 et que la voyelle accentuée apparaît comme réduite et courte, le fait que /l/ soit vocalisé lorsqu'elle est attestée comme R2 indique également l'absence de voyelle sous-jacente entre R2 et R3.

CəCv:C

Les attestations du schème CəCv:C présentent toutes les qualités vocaliques a priori possibles comme voyelle accentuée (/e/, /i/, /o/, /u/), encore une fois avec une majorité de cas présentant /e/ et /o/. Les schèmes de ce type sont attestés à la fois comme singuliers et pluriels. En termes de caractéristiques phonologiques, la rareté des consonnes gutturales suivant la voyelle accentuée (c'est-à-dire comme R3) a été notée ainsi que le fait que (au moins en mehri oriental) seul /e/ se trouve comme voyelle accentuée précédant les consonnes gutturales dans cette position. Sur un plan plus général, on pourrait se demander pour quelle raison la voyelle accentuée ne se déplace pas vers la position vocalique précédente et si cette absence de déplacement pourrait être due à la nature sous-jacente de la voyelle accentuée en question (/vC/ sous-jacent ?). Il a également été noté que les glides apparaissent en surface comme [w] et [y] (avec /éy#/ > [ē#]) en tant que R3 dans ces formes. D'un point de vue comparatif (et historique), le cas du pluriel CəCūC a été noté, tandis que dans une perspective synchronique, la question des pluriels CəCēC et CəCōC a été discutée-dans le contexte de Fathi (2021).

CəCayC/CəCawC

Les deux schèmes de surface en question, à savoir CəCayC et CəCawC, contiennent soit une simple voyelle sous-jacente /i/ ou /u/ avec une consonne abaissante précédente en R2, soit des séquences /vy/ et /vw/. CəCayC est fréquemment attesté comme un schème pour des formes d'adjectif masculin singulier et est plus généralement attesté comme le réflexe de la forme CaCīC de l'arabe, mais aussi comme schème de nom verbal du thème de base. CəCawC est moins fréquemment attesté que CəCayC et la plupart des attestations sont des pluriels. Il est intéressant de noter que les consonnes gutturales sont également rarement attestées en R3, tout comme cela a été relevé pour les schèmes du type CəCv:C, malgré la présence visible en surface d'un glide consonantique entre la voyelle accentuée et R3.

Formes avec un préfixe mə-

En mehri, comme dans d'autres langues sémitiques, on trouve un certain nombre de formes présentant un préfixe m(v)-, et d'autres présentant des affixes supplémentaires. Trois catégories paradigmatiques de formes montrant ledit préfixe sans autres affixes peuvent être identifiées : (1) mṽCCəC, (2) məCōCəC/məCawCəC/məCṽCC, (3) məCCv:C. Dans chacun de ces types, la voyelle accentuée (ou diphthongue en surface) est localisée sur un site différent : sur le préfixe (1), entre R1 et R2 (2) et entre R2 et R3 (3). La première catégorie est la moins importante numériquement, avec quelques formes au singulier et majoritairement des formes correspondantes en arabe. La deuxième catégorie est, à l'exception des quelques attestations de məCṽCC avec R2 = glide ou bien dérivées de racines bilitères, composée entièrement de formes plurielles. La troisième est attestée avec toutes les qualités vocaliques de surface possibles (bien que məCCūC soit probablement composé d'arabismes non adaptés, alors que les rares attestations de məCCayC et məCCawC semblent être des arabismes phonologiquement

adaptés) et attestées au singulier et pluriel. Ce groupe rassemble notamment les formes de participe passif du thème de base.

Les caractéristiques phonologiques notables de ces formes incluent le blocage de l'effet 'idle glottis', blocage relevé pour $m\grave{a}CawC\grave{a}C$ avec $R2$ et $R3 = [+IG]$, soulignant la nature consonantique du glide ainsi que sa contiguïté à $R2$. Pour le schème $m\grave{a}C\bar{o}C\grave{a}C$, on observe l'alternance de la voyelle accentuée \bar{o} / \bar{e} (presque) exclusivement si $R2$ est une consonne gutturale : la réalisation /e/ semble donc être exclusivement une variante conditionnée de /o/ dans ces formes. Notons que l'on n'observe pas de déplacement de l'accent vers la voyelle du préfixe dans le cas de $m\grave{a}C\bar{e}C\grave{a}C$, ce qui implique soit la présence d'une consonne sous-jacente dans la voyelle accentuée (/oʔ/?), soit l'idée que le décalage vers la gauche des voyelles accentuées avant les gutturales est bloqué non seulement par les groupes de consonnes, mais également par les frontières de morphèmes.

$C\grave{a}Cv:w\grave{a}C$, $C\grave{a}Cv:y\grave{a}C$, $C\grave{a}Cwv:C$, $C\grave{a}Cyv:C$

Ces schèmes sont attestés sous les formes suivantes : $C\grave{a}C\bar{o}w\grave{a}C$, $C\grave{a}C\bar{e}w\grave{a}C$, $C\grave{a}C\bar{o}y\grave{a}C$, $C\grave{a}C\acute{a}ww\grave{a}C/C\grave{a}C\acute{a}'ww\grave{a}C$ pour les schèmes avec un glide suivant la voyelle accentuée entre $R2$ et $R3$ et $C\grave{a}Cw\bar{o}C$, $C\grave{a}Cw\bar{e}C$, $C\grave{a}Cw\bar{i}C$, $C\grave{a}Cy\bar{o}C$, $C\grave{a}Cy\bar{i}C$, $C\grave{a}CwayC$ et $C\grave{a}CyawC$ pour les schèmes avec un glide précédant la voyelle accentuée entre $R2$ et $R3$. Les schèmes du premier type sont des pluriels, alors que les schèmes du dernier type sont attestés à la fois comme (adjectifs) pluriels et singuliers (en particulier $C\grave{a}Cyv:C$). Les glides internes de ces formes ont déjà été interprétés par Fathi (2017a ; b) comme marqueurs de genre.

Il a été noté dans la thèse que, dans le cas de $C\grave{a}C\acute{a}'ww\grave{a}C$, la voyelle accentuée - un [ə] - précédant un glide /w/ semble plutôt étrange et sans parallèles (significatifs) ailleurs. Quant au cas de $C\grave{a}Cw\bar{o}C$, trois attestations de formes présentant la séquence de surface [ōh] ont été trouvées, apparemment en violation de l'alternance e/o devant les gutturales, trouvée ailleurs.

$C\grave{a}wv:C\grave{a}C$ et $C\grave{a}Cw\acute{i}CC\grave{a}C$

Ces schèmes sont rarement attestés comme formes de pluriel. Ils sont attestés comme $C\grave{a}w\bar{o}C\grave{a}C$, $C\grave{a}w\bar{e}C\grave{a}C$, $C\grave{a}w\acute{a}CC\grave{a}C$ et marginalement $C\grave{a}w\acute{a}'CC\grave{a}C$. Parmi les caractéristiques notables de ces schèmes – outre le placement de la voyelle accentuée – se trouve le fait que dans les deux derniers cas, $R2$ apparaît géminée. Notons que la plupart des attestations de pluriels de ce type semblent être constituées de mots appartenant à un champ sémantique spécifique, lié aux chameaux.

$Cv:Cv:'C$

Un type de schèmes significativement mieux attesté présentant un glide sous-jacent entre $R1$ et $R2$ est constitué des schèmes qui ont comme forme de surface $Cv:Cv:'C$. La grande majorité des formes en question sont de type $C\bar{i}C\bar{o}C$ et $C\bar{i}C\bar{e}C$, tous deux attestés largement – mais pas exclusivement – comme schèmes pluriels.

La présence d'un glide sous-jacent entre R1 et R2 est déjà indiquée par le fait même qu'une voyelle phonétiquement longue non accentuée distincte de [ə] se trouve dans cette position. De plus, l'application incohérente de l'effet d'abaissement des consonnes sur ladite voyelle souligne encore ce point. La présence d'une voyelle accentuée /e/ entre R2 et R3 rend difficile la distinction entre les attestations de C̄iC̄ōC̄ paradigmatique et C̄iC̄ēC̄ paradigmatique pour les racines à R3 = Gutt. Les formes avec R3 = y sont de type C̄iC̄ōy et C̄iC̄áy, fournissant ainsi des témoins de courtes diphthongues finales de surface inattendues (impliquant /C̄əyC̄vy/, avec une gémination (?) inexplicable).

Nisba

Les formes présentant des suffixes de type « Nisba » (comme connues dans d'autres langues sémitiques) sont attestées dans des formes m.sg./f.sg./m.pl./f.pl. Il a été noté que la forme du m.sg. apparaît toujours accentuée sur le suffixe [-áy], sauf si la base nominale comporte une consonne infixée. La forme sous-jacente du suffixe Nisba semble être /-oyy/ ou /-eyy/, en raison du fait que la voyelle accentuée apparaît courte et accentuée. Les formes f.sg. montrent une bifurcation de formes entre celles qui semblent immédiatement dérivées de la forme m.sg., montrant ainsi un accent stable sur le suffixe de Nisba, et des formes où l'accent se déplace vers le suffixe f.sg. Dans le premier cas, je suppose la présence d'un glide final géminé sous-jacent dans les formes de masculin, qui bloque le déplacement de l'accent : /-o.eyy/ + /-vt/ -> [-áyyət]. Dans le second cas, je propose que la forme de masculin comporte un glide final simple, qui permet le déplacement de l'accent : /-əy/ + /-vt/ -> [-əyv:t]. Les formes m.pl. correspondantes apparaissent sous diverses formes distinctes, C̄əCCō(?), C̄əCCōy, C̄əC(ə)C̄ē(?), C̄əCCē et C̄əC̄ōCi. Aucune tendance claire pour la répartition de ces formes ne peut être identifiée pour le m.pl., car les exemples sont trop peu nombreux et peu concluants. Enfin, les formes f.pl. reflètent la situation des formes f.sg., dans la mesure où l'accent est attesté à la fois sur le réflexe du suffixe de Nisba ([-aytən]) et sur le réflexe de la voyelle initiale (de cette variante) du suffixe f.pl. ([-əyv:tən]). Enfin, il a été suggéré que le suffixe de Nisba lui-même pourrait ne pas être hérité, mais plutôt emprunté à l'arabe, ce qui expliquerait non seulement le comportement incohérent de ce suffixe en mehri, mais aussi des problèmes liés à l'absence des réflexes historiques a priori attendus dans les formes de Nisba hypothétiquement héritées. Notons cependant qu'en jibbali/shehri les incohérences relevées pour le mehri semblent ne pas exister.

F. Pl. -tən/-ūtən/-ōtən

Les formes de féminin pluriel externes présentent un suffixe -tən (à l'exception d'un petit groupe d'adjectifs avec un suffixe -ōt), avec un accent parfois à l'intérieur de la base nominale, sur la dernière voyelle précédant le suffixe, et parfois sur une voyelle [ū] ou [ō] (qui semble absente de la base) entre la dernière consonne de la base et le suffixe. Ces suffixes peuvent être ajoutés à une variété de schèmes, y compris ceux qui présentent d'autres affixes tels que le préfixe m̄ə- ou l'infixe /w/ ou /y/. Pour les bases infixées, l'accent reste stable et aucune trace d'une voyelle initiale du suffixe n'apparaît, alors que pour les bases non infixées, les deux situations sont attestées : accent stable sur la base et accent sur la

voyelle initiale du suffixe/entre base et suffixe. Il semble difficile de savoir ce qui conditionne l'apparition de cette voyelle. Bien qu'aucune raison semble évidente pour penser qu'elle fasse partie de la base nominale, aucun facteur conditionnant l'apparition (ou l'absence) de cette voyelle dans les bases non infixées, n'a pu être identifiée dans le cadre de cette thèse. De plus, on ne sait toujours pas quels sont les facteurs régissant la variation entre [ū] et [ō] dans ces formes. Cette situation semble refléter un problème général attesté en mehri pour les suffixes de féminin singulier -ūt et -ōt.

Section III – Discussion

La section III aborde d'une part, diverses thématiques de morphologie nominale (marquage du nombre (singulier, pluriel, duel), marquage du genre, catégorie des « adjectifs » et des noms verbaux) et d'autre part une sélection de questions générales de phonologie (statut des glides, de /ʔ/ et de l'accent) ainsi que l'adaptation des emprunts à l'arabe.

Concernant le marquage du nombre, il a été avancé que, pour la grande majorité des formes de pluriel, l'accent est localisé sur le site entre C2 et C3 et, dans le cas de formes morphologiquement complexes, entre C3 et C4. Seule une petite minorité de formes présentent l'accent sur le site entre C1 et C2. Les qualités canoniques des voyelles des formes de pluriel interne semblent être [ō] (au moins partiellement sous-jacent /oʔ/?), [ū] (/u/) et [aw] (/ew/ ou /ow/).

Une différence significative en termes de formation du pluriel a été notée pour certains schèmes présentant des suffixes pluriels externes, notamment dans le cas des noms singuliers du type CəCv:C et des adjectifs singuliers masculins CōCəC, où le suffixe m.pl. -īn est fréquemment attesté. Le pluriel féminin correspondant à la forme adjectival -īn est formé par le suffixe -ōt. D'autres particularités du pluriel des adjectifs concernent l'usage fréquent du schème m.pl. CīCōC pour m.sg. CəCayC et m.pl. CəCwōC pour m.sg. CəCēC. La répartition de l'accent dans les formes de pluriel des adjectifs semble correspondre à ce qui est connu dans d'autres formes nom.pl., avec une différence significative des formes du type CēCəC, (principalement) les formes pl. pour l'adjectif de couleur. La classe des adjectifs de couleur a également été identifiée pour d'autres raisons comme exceptionnelle à plusieurs reprises tout au long des chapitres précédents.

Le morphème du duel nominal a été principalement décrit comme un suffixe -i dans la littérature. Dans cette thèse, il a été suggéré (en relation avec les observations faites dans les études précédentes concernant les caractéristiques phonétiques du morphème du duel, dont Simeone-Senelle 2015 et Rubin 2018) que le morphème du duel nominal est réalisé dans la plupart des cas comme un préfixe sur le numéral obligatoire qui suit le nom. Cependant, quelques formes vestigiales semblent exister, dans lesquelles le morphème du duel est réalisé comme un suffixe et dans lesquelles un changement du [ay] interne en [aw] a été observé. Il a été suggéré que ce changement est dû à la structure sous-jacente du morphème du duel, distincte du suffixe homophone de possessif 1.p.sg., Les détails du processus

impliqué restent à préciser : à ce stade, nous ne disposons pas d'un nombre suffisant d'attestations du morphème du duel comme suffixe.

Les noms verbaux (au sens de noms gérondifs correspondant à une forme verbale finie) présentent différents schèmes pour les verbes du thème de base, le schème le plus important étant CayCəC pour les verbes de base Ga et Gb. Le schème du mehri oriental CəCayC semble correspondre au CəCyūC en mehri occidental. Il est principalement attesté pour les formes à R2 = gutturale et pour certaines formes du thème Gb. Une pléthore d'autres modèles de noms verbaux, moins fréquents que CayCəC et CəCayC, est attestée pour les verbes du thème de base (qui correspond au *Grundstamm*, terme utilisé dans la littérature sémitologique). Contrairement au thème de base, les noms verbaux des verbes dérivés ont tendance à montrer un seul schème de nom verbal par thème dérivée. Le schème des noms verbaux correspondant aux verbes de type aCōCəC est spécifique et prend la forme təCCayC (probablement un emprunt à l'arabe taCCīC). Les schèmes des noms verbaux correspondant aux autres formes verbales dérivées présentent un suffixe accentué du type -v:t. La distribution des qualités vocaliques dans ce suffixe semble être dans une large mesure identique à celle du suffixe de 3fs perfectif des formes verbales. Seuls les noms verbaux correspondant aux verbes de type CatCəC se distinguent. La distribution des consonnes et des voyelles non accentuées dans la base des noms verbaux correspondant aux verbes dérivés semble être influencée par les effets phonologiques généraux dans la langue (sonantes, consonnes 'idle glottis', etc.)

Un point particulier a été fait sur les suffixes du type -ət et -v:t. Ceux-ci sont attestés principalement dans les noms f.sg., mais aussi dans certaines formes pl. et les noms verbaux. De plus, il existe un petit nombre (principalement) d'adjectifs, qui présentent un suffixe du pl. externe -ōt. Le suffixe accentué -v:t présente toutes les qualités de voyelles a priori possibles, c'est-à-dire -ēt, -ōt, -īt, -ūt. Il a été suggéré que la distribution de l'accent dans les formes présentant les suffixes de type -vt et liée de manière dérivée à d'autres formes (c'est-à-dire f.sg. dérivé de m.sg.) est déterminée par la présence d'un infixe consonantique dans la base de dérivation. Si la base comporte un infixe, l'accent reste stable, si elle n'en comporte pas, l'accent est sur le suffixe. Concernant la question des qualités vocaliques du suffixe accentué, les facteurs exacts régissant la distribution des voyelles restent flous. Il semble clair que les attestations de -īt et au moins certaines attestations de -ēt ne sont pas régies par la nature de la voyelle de la base (sous-jacente), mais devraient plutôt être considérées comme lexicalisées. La répartition des -ūt et (marginale) -ōt présente certaines particularités : ces timbres sont fréquemment attestés dans les noms verbaux des thème dérivés ou dans des formes qui montrent un /i/ accentué dans la base de dérivation. Cependant, tous les timbres vocaliques observés du suffixe ne peuvent pas être expliqués par la qualité vocalique précédente. Par conséquent, il semble que, de manière synchronique, la distribution des timbres du -v:t nominal n'est au moins pas entièrement identique à celle du -v:t verbal.

En termes d'effets phonologiques, certains effets concernant les glides, /ʔ/ et la répartition de l'accent ont été discutés. Parmi les particularités des glides constatées, on retrouve le blocage de l'émission vocalique des sonantes dans un groupe de consonnes de type Glide-(autre) Sonante; le fait que les données se divisent en deux groupes au regard de l'application de l'effet 'idle glottis' dans le contexte GC_{+IG} C_{+IG}, probablement dû à un double statut du glide au plan sous-jacent ; la présence d'une séquence *vy#* en surface, ce qui implique un glide géminé au plan sous-jacent ; et la question de la réalisation des glides comme [i] en finale de mot, lorsqu'ils sont précédés d'une voyelle non-accentuée.

L'existence d'une consonne sous-jacente, correspondant à ce que l'on pourrait attendre de /ʔ/ d'un point de vue comparatif, a été argumentée sur la base d'exemples qui présentent des phénomènes compensatoires ainsi que d'autres particularités, comme l'apparition irrégulière d'un glide [w]. Les réflexes de surface de cette consonne sous-jacente, qui est proposée être /ʔ/, seraient [ʔ], [w], [y] ou zéro – dans la thèse, il a été tenté de faire des généralisations sur ces réalisations dans divers contextes.

La distribution de l'accent a été principalement discutée dans la perspective du déplacement de l'accent. Il a été noté que certains suffixes attirent généralement l'accent, et il a été proposé que certains infixes bloquent ce déplacement d'accent. De plus, un cas de nature différente de déplacement de l'accent a été observé, lorsqu'une voyelle accentuée est suivie d'une consonne gutturale au plan sous-jacent. Dans ce cas, il a été suggéré que l'accent ne peut se maintenir dans cette position, sauf si la voyelle de surface accentuée est la réalisation de surface d'une séquence /vʔ/ (i.e. elle implique un infixe consonantique) ou si elle est précédée d'un groupe de consonnes, auquel cas la réalisation de surface (presque) uniformément observée est [ē].